

DIALOGUES

SECURITAIRES
DANS L'ESPACE
SAHELO - SAHARIEN

LES DEFIS ET ENJEUX SECURITAIRES DANS L'ESPACE SAHELO-SAHARIEN

LA PERSPECTIVE DU MAROC



Par EL MOUSSAOUI EL AJLAOUI

Mentions Légales

© Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau Bamako, 2016
Responsable : Jan Henrik Fahlbusch, Représentant Résident
Comité de rédaction : Countel Kanne, Jan Henrik Fahlbusch

Commandes de publications

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans l'autorisation écrite de la FES.
Les idées et thèses développées dans la présente étude sont celles de l'auteur et ne correspondent pas nécessairement à celles de la FES.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	5
I. LES DEFIS ET MENACES SECURITAIRES MAJEURS AU MAROC	6
II. L'APPROCHE SECURITAIRE AU MAROC	11
III. LES INTERETS STRATEGIQUES DU MAROC DANS L'ESPACE SAHELO SAHARIEN	12
IV. DEFIS, MENACES SECURITAIRES ET APPROCHES COMMUNES DE LA SOUS-REGION SAHELO SAHARIENNE	14
V. RECOMMANDATIONS	15
BIBLIOGRAPHIE	17

AVANT-PROPOS

Les récentes crises libyenne et malienne ont exacerbé l'insécurité multidimensionnelle (personnelle, économique, politique, sociale, environnementale, sanitaire, etc.) des populations vivant dans l'espace sahélo-saharien et mis en exergue non seulement la faiblesse des Etats mais aussi la nécessité d'une coopération régionale, notamment entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest pour relever ensemble les défis communs.

C'est à partir de ce constat que le projet « Dialogues sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien » a été initié par la Friedrich-Ebert-Stiftung-Mali, en réseau avec les bureaux du Maroc, du Sénégal et de la Tunisie, dans le but de souligner les fortes interdépendances entre l'Afrique du Nord et de l'Ouest en matière de sécurité et de promouvoir le dialogue national et sous régional sur les défis et menaces sécuritaires nationaux et transfrontaliers.

Ainsi, en vue de procéder à un état des lieux de ces questions en les mettant en perspective avec le concept de sécurité humaine, des études-pays ont été commanditées dans les pays concernés par le projet, à savoir : l'Algérie, le Burkina Faso, la Libye, Le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad et la Tunisie. Chaque étude-pays a été soumise à une validation nationale devant un comité de spécialistes de la sécurité humaine du pays concerné. Aussi, les études-pays ont fait l'objet d'un atelier d'experts pour non seulement une mise en commun des défis mais aussi dégager les priorités d'actions politiques communes dans l'espace maghrébo-sahélien.

Les études-pays sont donc la première phase de ce projet pluriannuel et la base intellectuelle sur laquelle reposeront les activités ultérieures du projet, notamment la conférence régionale dont les thématiques prioritaires ont été dégagées lors de l'atelier des experts.

Les résultats du projet s'adressent à tous les acteurs en charge de la sécurité humaine dans toutes ses dimensions et constitueront une importante source d'informations et d'orientations pour les décideurs politiques et autres acteurs de la société civile ainsi que pour les chercheurs et universitaires nationaux et étrangers.

Bamako, juillet 2016

Jan Henrik Fahlbusch
Représentant Résident

Countel Kanne
Chargée de programmes

INTRODUCTION

L'Afrique du Nord, l'espace sahélo-saharien, et récemment l'Europe occidentale, sont secoués par la déstabilisation, le jihadisme,¹ le trafic illicite et autres. Le Maroc se trouve donc dans un espace de menace qui dura longtemps dans un contexte de crises identitaires, politiques, sécuritaires et économiques.

Le secteur de la sécurité au Maroc regroupe les principales institutions de justice et de sécurité, et leurs organes de contrôle et de gestion. Ces instances de sécurité sont :

- Les Forces Armées Royales (FAR), la Gendarmerie Royale, la Direction Générale pour la Sécurité Nationale (DGSN), la Direction Générale de la Surveillance du Territoire (DGST)², la Direction Générale des Etudes et de la Documentation (DGED)³, la Police Militaire, les Forces Auxiliaires et les entreprises de sécurité privées.
- Les organes judiciaires chargés de l'application de la loi : le corps judiciaire, l'administration carcérale, et les services chargés des enquêtes et des poursuites.
- Les organes de gestion et de contrôle comprennent les organes de gestion et de contrôle du pouvoir exécutif (le roi, le chef du gouvernement, les ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances et l'Administration de la Défense Nationale).
- Les organes de gestion et de contrôle du pouvoir législatif : le Parlement et les comités parlementaires.
- Les organes nationaux de contrôle : le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), Instance du Médiateur (Diwan Al Madhalim).⁴
- Les organes de contrôle informels : centres de recherches, ONG de défense des droits de l'homme, partis politiques et médias.

Partant de ce constat, quelques interrogations méritent d'être posées :

- ✓ Quelles sont les principales caractéristiques des défis sécuritaires au Maroc ?
- ✓ Quels sont la genèse et les caractères des menaces ?
- ✓ Quels sont les facteurs de blocage qui entravent le développement d'une politique sécuritaire régionale et l'impact du conflit du Sahara sur la situation sécuritaire de la région ?

La réflexion doit privilégier la synthèse sur le descriptif ; elle doit, également prendre en considération les grandes tendances de cette approche : forces, opportunités, faiblesses et menaces. Des questions méritent d'être posées :

- Quel bilan peut-on tirer de la genèse et les caractères des menaces au Maroc ?
- Quelles sont les évolutions à prévoir et quelles seront leurs conséquences ?
- Quels sont les mesures politiques, sécuritaires, religieuses, sociales, civiles et culturelles que l'État marocain doit mettre en œuvre impérativement ?
- Quelles sont les pistes de réflexion et les analyses à proposer afin d'envisager des stratégies sécuritaires, engageant toutes les composantes de la société marocaine dans une approche transversale ?

Selon les déclarations de plusieurs responsables marocains politiques, religieux et sécuritaires, le Maroc est doté d'une stratégie nationale sécuritaire anticipative, inclusive, globale et permanente. Cette stratégie est axée à la fois sur une approche sécuritaire et sur le développement économique et social. Le Maroc se positionne en tant que pays modèle à travers la réorganisation de son champ religieux, de l'actualisation de l'arsenal législatif et réglementaire, de la mise à niveau des services de sécurité, du développement humain, et de la coopération internationale.

¹ - Pour des considérations purement académiques, le concept jihadisme est utilisé dans cette étude pour désigner les groupes extrémistes qui prônent le « Jihad » comme outil de propagande.

² - L'identification et le traitement des défis et menaces sécuritaires au Maroc s'appuie sur une approche basée sur le diagnostic systématique des menaces internes et externes. Cette approche est couplée par une restructuration des institutions sécuritaires, par la création en mars 2015 du Bureau Central d'Investigation Judiciaire (BCIJ). Il doit lutter contre le jihadisme, le banditisme, le trafic de stupéfiants et d'armes, les atteintes à la sûreté de l'État et les enlèvements. Le BCIJ relève de la Direction Générale de la Surveillance du Territoire (DGST). La création de cette nouvelle structure intervient dans un contexte de prolifération des attentats revendiqués par les organisations jihadistes dans la région.

³ - La Direction Générale des Etudes et de la Documentation (DGED) est un service de renseignements et de contre-espionnage, dirigé par un civil depuis 2005.

⁴ - « Diwan Al Madhalim » : Selon le Dahir du 4 décembre 2003, le rôle de cette instance est de promouvoir l'intermédiation entre le citoyen et l'administration, pour traiter les plaintes et les doléances de tous les Marocains. Cette instance est le moyen de recours efficace pour ceux qui s'estiment lésés par une décision ou un acte jugé inéquitable ou contraire à la loi, pris par une administration ou un organisme chargé d'exercer les prérogatives de puissance publique.

I. LES DEFIS ET MENACES SECURITAIRES MAJEURS AU MAROC

Les défis sécuritaires au Maroc s'articulent autour de plusieurs menaces qui ont des caractéristiques spécifiques issues de la situation géopolitique du Maroc. Face à ces menaces multiformes, le Maroc doit connaître les supports, les teneurs de la criminalité organisée transnationale qui touche son territoire, afin de pouvoir en empêcher l'accroissement, d'où la nécessité d'une stratégie sécuritaire efficace.

1.1. Le jihadisme

Par les déclarations de ses responsables politiques et sécuritaires, le Maroc affiche un engagement contre le jihadisme et sa ferme conviction que la lutte contre ce fléau est un effort collectif de tous les membres de la communauté internationale. La réunion organisée par la Direction Exécutive du Comité contre le Terrorisme, le 30 septembre 2014 à New York, constituait une occasion pour des responsables marocains de présenter l'approche multidimensionnelle du Maroc pour affronter l'extrémisme religieux. D'après le ministère de l'Intérieur, cette approche a permis d'étouffer, entre 2002 et 2015, nombre de menaces et ce à travers :

«La neutralisation de 126 structures terroristes, dont 41 liées aux différents foyers de tension, notamment l'Irak, la Syrie et le Sahel,⁵ sur le fond d'arrestation de 2676 terroristes, dont 266 récidivistes.

La neutralisation de 276 équipées malveillantes dont 119 attentats à l'explosif visant notamment les locaux des services de sécurité, les sites touristiques, les légations diplomatiques, les lieux de culte chrétiens et israélites, 109 projets d'assassinats des éléments des services de sécurité, de Marocains de confession juive, de commis d'État, de personnalités politiques et étrangères, de touristes, en plus de 7 projets d'enlèvement et 41 projets de vol et attaques à main armée».⁶

Devant la DECT de l'ONU, la délégation marocaine étale la menace incarnée par les groupes jihadistes, qui adoptent des combattants étrangers de plus de 80 nationalités, comme une vraie menace de déstabilisation pour le monde entier. Le Maroc occupe une place importante dans l'échelle des combattants étrangers de l'État Islamique et Nosra ; des sources officielles avancent les chiffres suivants :

A la fin de 2014, 1203 Marocains combattants s'étaient ralliés à l'EI, en Syrie et en Irak⁷, dont 218 ex-détenus d'où la problématique du rôle des prisons dans la réintégration des « extrémistes ». Plus de 254 ont péri dans les combats, ou dans les opérations kamikazes, notamment en Syrie. Parallèlement, des centaines recherchent actuellement l'opportunité de rejoindre l'EI. L'approche sécuritaire marocaine vise également les filières de financement, de recrutement et d'envoi de combattants. Dans le même temps, 473 binationaux sont entrés en Syrie à partir de l'Europe. Sur 473 binationaux, 360 sont arrivés de la Belgique, 52 de la France, 37 des Pays-Bas, 13 de l'Espagne, 6 de l'Allemagne, 3 de la Grande Bretagne, 1 de l'Italie et 1 de la Grèce.⁸

Par ailleurs, 128 jihadistes sont revenus au Maroc ; soupçonnés de vouloir perpétrer des attaques terroristes au royaume, ils furent arrêtés. On note ainsi l'absence totale de réintégration des « jihadistes » marocains qui sont revenus au pays.⁹ Rappelons que le Maroc et les Pays-Bas ont présenté, fin 2014, 19 bonnes applications sur les combattants

⁵ - Dans sa déclaration datée du 20/01/2016 et publiée par le site le360.ma (+ MAP), le Directeur du BCJ présente d'autres chiffres ; il affirme que « depuis 2002 l'action d'anticipation a permis la neutralisation de 150 structures terroristes dont plus d'une cinquantaine liées aux différents foyers de tension, notamment la zone afghano-pakistanaise, l'Irak, la Syrie et le Sahel ».

⁶ - Voir rapport présenté par la délégation marocaine, le 30 septembre, devant la Direction Exécutive du Comité contre le Terrorisme. www.un.org. New York. 2014.

⁷ - D'autres sources ont fait état de 2.500 combattants marocains dans les rangs de l'EI. Ainsi, en mars 2015, le ministère marocain de l'Intérieur avait précisé que près de 3.000 jihadistes marocains combattaient en Syrie et en Irak, dont près de 2.000 étaient des ressortissants de pays européens. Depuis mai 2003, date des attentats de Casablanca, le Maroc opte pour une stratégie "anticipative" de lutte contre le terrorisme. Cette politique sécuritaire a permis, entre 2003 et 2015, l'arrestation de 2500 « islamistes radicaux » et le démantèlement de plus de « 140 cellules dormantes ». Pour faire face à la montée actuelle des actes terroristes dans le monde, le Maroc est en possession, selon plusieurs organismes, d'une stratégie de lutte cohérente et efficace ; la cadence du démantèlement des cellules jihadistes s'est accélérée en 2014 et 2015, allant jusqu'à 20 cellules démantelées par an. L'approche sécuritaire anticipative contre la menace terroriste a permis au Maroc de recueillir un maximum d'informations sur les objectifs et le mode opératoire de l'EI.

⁸ - Pour la période mars 2015 - janvier 2016, le Directeur du BCJ avance d'autres données : « Ce bureau a démantelé 23 cellules terroristes, ayant à leur actif des projets malveillants visant des intérêts nationaux et occidentaux, ainsi que le recrutement et l'acheminement de combattants au profit des groupes armés en Syrie et en Irak, dont notamment Daech (...) La dernière cellule, mise hors d'état de nuire en janvier 2016, envisageait aussi de rallier la Syrie, avant d'opter pour la Libye en guise d'alternative pour intégrer la branche de l'État islamique dans ce pays ». Voir le360.ma. Edition du 20/01/2016.

⁹ - A propos des Marocains qui rallient les groupes jihadistes, le directeur du BICJ affirme qu'« ils sont, pour nous, tous des terroristes et font l'objet de mesures de recherche et d'interception s'ils retournent au Maroc ». Voir le360.ma. Edition du 20/01/2016.

étrangers¹⁰. Il faut également souligner que le parlement marocain a voté dernièrement la loi antiterroriste, qui punit de 5 à 10 ans de prison les actes ou les tentatives de ralliement d'un foyer de tension où sévissent des organisations terroristes.

En 2015, le périple pour aller en Syrie s'est avéré risqué et avec la publicité intense de l'EI invitant les Maghrébins à rallier la Libye, la tendance s'est désormais penchée vers ce pays. La nouvelle stratégie de l'EI se base ainsi sur la concentration de Maghrébins en Libye. Les analyses des derniers communiqués et vidéos de l'EI (janvier 2016) révèlent sa volonté de renforcer sa présence en Libye, tout en déplaçant les attentats au cœur de l'Europe ; son objectif étant d'installer une menace permanente pour le bassin méditerranéen.

Ceci constitue un changement dans le processus de ralliement des Marocains à l'EI car la Libye n'était pas au début une destination préférée des combattants marocains dont les premiers éléments avaient rejoint les rangs d'Ansar Ach-Charia en 2012 et 2013.

Le Maroc prend au sérieux la présence des combattants marocains en Libye dès lors qu'ils sont très bien entraînés et comptent revenir au pays. A ce sujet quatre remarques peuvent être soulignées :

- 1- Avant 2013, les Marocains de l'EI rejoignaient Harakat Cham Al Islam, fondée par le Marocain Brahim Benchekekroune, tué en Syrie dans une opération militaire. Cette Katiba¹¹ regroupe que des Maghrébins. Cela montre les problèmes de l'intégration des Maghrébins dans les phalanges de groupes jihadistes¹². Plusieurs centaines sont retournées en Turquie, d'autres ont choisi de regagner le Maroc où ils étaient arrêtés et incarcérés.
- 2- Avec l'avènement de l'EI en février 2013, un Maghrébin a été recruté pour faciliter l'intégration des éléments maghrébins dans ses rangs ; ce qui explique la présence notable de kamikazes maghrébins dans les opérations de l'EI en Syrie et en Irak.
- 3- Le nombre des combattants marocains dans les rangs de l'EI augmente d'un jour à l'autre, ce qui nécessite une bonne analyse des causes des départs vers la Syrie, la Libye et l'Irak.
- 4- Selon plusieurs critères, la région du nord du Maroc fournit la majorité des combattants marocains qui quittent le pays via Ceuta et Mlilia où se trouvent les filières de financement, de recrutement et d'envoi de combattants. La coopération sécuritaire entre le Maroc et l'Espagne a permis depuis deux ans de démanteler plusieurs filières et cellules jihadistes en Espagne comme au Maroc.

1.2. La genèse et les caractères des menaces

L'Afrique du Nord est secouée par des formes de conflits armés qui n'ont plus la même morphologie que les conflits classiques ; la guerre proxy ou guerre par procuration est devenue un moyen redoutable pour la déstabilisation des régions stratégiques¹³.

Le Maroc entoure du plus grand secret ses achats d'armes. Le nombre de soldats n'est plus un critère. Les guerres ne sont plus traditionnelles et ne nécessitent plus d'affrontements entre armées. Le Maroc s'oriente vers l'achat d'armes intelligentes dont les avions sans pilotes et le renforcement de ses équipements de surveillance. Cette orientation se justifie aussi par le fait que le Maroc est appelé à jouer un rôle stratégique dans la lutte contre le terrorisme international et, que l'Algérie, dont les intérêts militaires sont dirigés actuellement vers le sud et l'est, ne constitue pas une menace pour le moment contre le Maroc.

La déstabilisation par proxy est visible de plus en plus à travers les mouvements séparatistes et jihadistes. Ces groupes déstabilisateurs imposent de nouvelles formes de conflits : attaques suicidaires, guerre urbaine, guerre médiatique, actions de sabotage, etc. Il s'agit d'une guerre asymétrique.

Les crises multiformes qui secouent le monde arabe et l'espace sahélo-saharien ont et auront un impact important sur le champ sécuritaire au Maroc. L'absence ou la faiblesse de l'État dans la région, les guerres confessionnelles au Moyen-Orient, notamment entre Sunnites et Chiites, l'instabilité sécuritaire dans le Sahel et en Libye ainsi que la recrudescence de la violence au Moyen-Orient et l'implication des forces régionales et internationales dans les crises du monde arabe favorisent l'implantation du jihadisme et le recrutement efficace. La demande autonomiste ethnique multiforme, la tentation séparatiste, l'insécurité et la porosité des frontières, constituent un problème endémique qui menace la stabilité fragile de la sphère nord de l'Afrique. Le résultat de cette situation est l'aggravation de la dégradation économique et la fragilisation

10- Coprésidée par le Maroc et les Pays-Bas, la réunion inaugurale du « Groupe de travail sur les combattants terroristes étrangers » s'est tenue à Marrakech sous les auspices du Forum global de lutte contre le terrorisme (GCTF). Décembre 2014.

11 - Nom en arabe utilisé pour désigner une unité de combattants.

12 - D'après plusieurs données, les éléments maghrébins trouvent des problèmes d'intégration et de communication avec d'autres composantes de l'EI, ce qui explique le retour de plusieurs jihadistes maghrébins dans leurs pays. Ce phénomène a été déjà soulevé chez les jihadistes maghrébins de Nosra où un ancien de Guantanamo, Brahim Benchekekroun a été nommé émir de Harakat Cham Al Islam, les Maghrébins constituent le socle de cette katiba.

¹³ - Revue Défense Nationale. E.S.I.G. N° 751. France. Juin 2012.

de l'organisation sociale, politique et culturelle de la région. Elle provoque de plus, une mobilité migratoire forcée, notamment vers les pays se situant au versant nord de la Méditerranée. Ces menaces ont un impact grave sur les enjeux de la paix, de la sécurité et la stabilité dans la région. La sécurité et la stabilité d'une société se sont posées en termes de demande de droit et de justice, de prise en charge de la diversité culturelle et de bonne gouvernance, entre autres.

Le Maroc s'est inscrit dans une logique de faire face à l'extrémisme religieux suite aux événements de 2003,¹⁴ élément déclencheur venant bouleverser des certitudes hypothétiques installées pour donner naissance à une nouvelle pensée stratégique ayant inscrit le terrorisme comme menace majeure, et nécessitant des mesures globales appropriées. Vu sa position géographique, le Maroc est concerné par l'évolution des événements dans le monde arabe, le bassin méditerranéen et l'espace sahélo-saharien.

Face aux diverses menaces, le Maroc doit bénéficier d'une stratégie sécuritaire et militaire. Dans le cadre de ses relations géopolitiques, il est appelé à collaborer, avec les États de la région. Cette situation implique pour le Maroc des responsabilités importantes en matière de sécurité internationale. Les récentes attaques jihadistes dans le monde montrent qu'aucun pays ne semble hors de portée des menaces multiformes ; seul le degré d'exposition aux menaces est lié à la situation géographique de chaque État, à la vigilance et à la capacité de réplique et d'anticipation.

Ceci étant, la question principale qui se pose pour le Maroc est celle qui suit : comment stopper la dynamique de recrutement de combattants au profit de l'EI ou de Nosra ? Ces groupes produisent une désastreuse fascination transfrontalière. Ils ont un effet d'attraction tel qu'il est devenu quasi-impossible de le contrer. Ces groupes fournissent des « identités » à ceux qui se trouvent perdus dans leurs propres sociétés. Ils s'adressent via les réseaux sociaux et les filières de recrutement aux marginaux qui trouvent dans l'allégeance à l'EI une sorte de vengeance contre leurs propres États ; mais les causes de ralliement à l'EI ou Nosra varient d'un pays à l'autre. Vu le nombre de combattants marocains dans les rangs de l'EI, la question se pose sur les raisons et la genèse de cette migration. Des sources révèlent que la majorité des combattants marocains sont originaires du nord du Maroc ; ils s'enroulent dans les rangs des groupes jihadistes par les filières qui se trouvent notamment à Ceuta, Mlilia et Fnideq. Malgré l'effort fourni par l'État marocain dans la transformation des structures économiques et sociales du nord du pays, les activités de contrebande attirent une large partie des jeunes. A court terme, il est urgent de structurer les activités informelles pour stopper le ralliement de certains marocains aux groupes jihadistes.

1.3. La carte jihadiste en Afrique du Nord

La carte jihadiste varie d'une vitesse assez rapide. Le Maroc est influencé par les connexions entre les éléments marocains des différents groupes jihadistes agissant dans la région. Ainsi, l'on peut distinguer plusieurs ramifications qui peuvent former des menaces pour le Maroc.

- La présence active d'Abdelmalek Droukdel, l'émir d'AQMI au nord-est de l'Algérie, reste toujours une source de menace pour le Maghreb et le Sahel. Depuis le mois de janvier 2014, Khalid Chaib (Abou Loukmane) l'un des plus proches collaborateurs de Droukdel à Bejaia, a été désigné nouveau chef du mouvement Ansar Ach-Charia en Tunisie et en Libye ; il succède à Abou Ayad, mais dernièrement une partie d'Ansar Ach-charia a déclaré avoir fait allégeance à l'EI. L'apparition de Jond Al Khilafa à l'est de l'Algérie reflète la vivacité des groupes jihadistes dans cette partie de l'Afrique du Nord.
- Le retour de Mokhtar Bel Mokhtar au Sahara central après une entente avec Droukdel va influencer la carte jihadiste du Grand Sahara. En 2014, Bel Mokhtar a réussi à unifier l'ensemble des groupes jihadistes (Moulattamoun, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et Al Mouwakion Bi Dimaa -Les Signataires par le sang-) en une seule Katiba : Al Mourabitoun. Mais une fraction d'Al Mourabitoun, dirigé par Aboulwalid Sahraoui a fait allégeance à l'EI ; une course entre AQMI et l'EI s'est alors déclenchée dans la sphère nord de l'Afrique. Les récentes vidéos émises par l'EI (janvier 2016) reflètent l'inquiétude au sujet de la renaissance d'AQMI. L'EI invite les moujahidines d'AQMI à se rallier au Califat d'Abou Bakr Al Baghdadi.¹⁵ Le retour d'Iyad Ag Ghali, le chef d'Ansar Eddine sur la scène malienne et la coordination de ce groupe avec AQMI étaient derrière les attentats de Bamako en novembre 2015 et de Ouagadougou en janvier 2016.

¹⁴ - Dans la nuit du 16 mai 2003, 14 extrémistes lancent des attaques suicides sur différents hôtels, restaurants et centres communautaires de Casablanca. Leurs auteurs, des jeunes provenant du bidonville à Casablanca, étaient membres d'un groupe salafiste jihadistes, affilié à Al-Qaïda. En tout, 12 des 14 assaillants furent tués ainsi que 33 autres personnes.

¹⁵ - Ibrahim Awad Ibrahim Ali Al-Badri, dit Abou Bakr Albaghdadi, né le 28 juillet 1971. Il est nommé à la tête de l'État islamique de l'Irak (EII) après la mort d'Abou Omar Al Baghdadi. En 2013, l'organisation EII change de nom pour devenir État islamique en Irak et au Levant (EIL). En 2014, Abou Bakr Albaghdadi s'est proclamé le calife de l'État Islamique en Syrie et en Irak, lors d'une apparition publique à la mosquée de Mossoul (Irak).

Ces événements se produisent à un moment où certains États de l'Afrique du Nord se retrouvent confrontés à des problèmes de déstabilisation, ce qui constitue une source d'inquiétude pour le Maroc. Des sources marocaines ont affirmé que des combattants marocains ont été dotés de passeports libyens authentiques pour faciliter leurs accès au Maroc.

Par ailleurs, le retour d'AQMI et la naissance d'un nouveau commandement de l'EI en Libye peuvent déstabiliser le processus de transition démocratique en Tunisie et la transition politique en Libye.

1.4. Les drogues

Le Maroc subit depuis deux décennies le déversement sur son territoire de comprimés psychotropes¹⁶. Parallèlement, la menace pèse lourd par le fait qu'il s'agit d'un pays source pour le cannabis. Vu sa situation dans l'espace sahélo-saharien, le Maroc peut être aussi un pays de transit pour la cocaïne. Il s'agit de produits exploités par les réseaux et les bandes criminelles transnationales. Au Maroc, la consommation de drogues est un phénomène qui prend de l'ampleur. Selon une étude effectuée en 2014 par l'Observatoire National des Drogues et Addictions, la prévalence de la consommation de drogues, toutes substances confondues, et de la dépendance auprès de la population âgée de plus de 17 ans s'élève à 4,2%. En même temps, il y a un risque de voir augmenter la consommation de drogues synthétiques.

Face à ces défis, le Maroc engage une approche générale, basée sur le renforcement des lois en vigueur en vue de maintenir les efforts répressifs contre les activités de trafic de drogue.

Au niveau médical, l'effort se concentre sur la réduction de la demande par la mise en place de campagnes de sensibilisation aux effets nocifs de la drogue et l'installation de centres médicaux pour les consommateurs de drogues. Malgré cela, la politique publique du Maroc est encore insuffisante ; des milliers de toxicomanes ne sont pas pris en charge et sont rejetés par la société¹⁷.

En ce qui concerne le cannabis, le Gouvernement du Maroc développe des programmes économiques avec l'objectif d'éradiquer la culture de cannabis au nord du pays par la mise en place d'un programme de développement alternatif intégré par l'introduction de cultures de l'olivier.

Dans la coopération internationale, le Maroc entretient des partenariats avec les États-Unis, des pays européens et africains visant à renforcer la coordination et la lutte contre les réseaux internationaux de trafic de drogue, tout en créant des mécanismes afin de mieux contrôler le transit de drogue via les frontières du pays. Aucune politique anti-drogue ne peut être efficace sans le renforcement du rôle de l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption (ICPC)¹⁸ ; la nouvelle Constitution, ratifiée en 2011, octroie à cette instance une assise constitutionnelle.

Le Maroc adhère à toutes les conventions en matière de lutte contre les drogues et participe activement aux travaux, programmes et stratégies des organismes onusiens spécialisés. Parallèlement, il coopère avec toutes les instances internationales comme l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC).

La stratégie marocaine anti-drogue est illustrée par deux démarches :

- 1- La création d'une instance nationale de coordination de la lutte anti-drogue. Le Gouvernement adopte actuellement une stratégie nationale de lutte contre la culture, la consommation et le trafic de drogues visant le développement de cultures de substitution. Cela a abouti à une éradication des superficies cultivées en cannabis de plus de 65%, passant de 134.000 ha en 2003 à 47.500ha en 2010. Selon les données communiquées par l'Observatoire National des Drogues et Addictions, la production de cannabis marquerait une baisse significative¹⁹.
- 2- Le Gouvernement du Maroc travaille en étroite collaboration avec les organismes internationaux de lutte contre les stupéfiants, y compris l'ONUDC, la Drug Enforcement Agency (DEA), l'INTERPOL et l'Organe International de Contrôle des Stupéfiants (OICS).

D'autres mesures pratiques ont été adoptées pour lutter contre le transit de drogue, notamment de cocaïne, par le territoire marocain :

- Le renforcement des capacités opérationnelles de divers services de sécurité ;
- La mise en place d'une politique de contrôle aux frontières ;
- L'organisation de programmes de formation continue à l'intention des agents des services de détection et de répression ;

¹⁶ - Les statistiques officielles marocaines démontrent que les saisies de «Rivotril» sur la frontière est du Maroc sont d'une moyenne annuelle de 300.000 comprimés.

¹⁷ - « Situation et politique en matière de drogues ». Dr. Maria Sabir, hôpital universitaire Ar-Razi, Pr. Jallal Toufiq, Directeur de l'Observatoire National des Drogues et Addictions. Rabat. 2014.

¹⁸ - L'Instance Centrale de Prévention de la Corruption a pour mission de coordonner, de superviser et d'assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques de prévention de la corruption, de recueillir et de diffuser les informations dans ce domaine.

¹⁹ - « Situation et politique en matière de drogues », Dr. Maria Sabir, hôpital universitaire Ar-Razi, Observatoire National des Drogues et Addictions. 2014.

- L'utilisation de nouvelles technologies de détection dans les ports et les aéroports ;²⁰
- La coopération internationale avec d'autres pays dans le cadre d'INTERPOL.

L'absence de coopération entre les pays du Maghreb fait obstacle à une stratégie maghrébine commune pour lutter contre ce fléau.

1.5. Le trafic d'armes

Plusieurs rapports et communiqués révèlent l'évolution du trafic d'armes qui s'installe dans le Sahara central. Cette situation génère un risque pour les frontières sud et sud-est du Maroc. Les communiqués de l'armée algérienne concernant la confection d'armes au frontières avec le Mali et la Libye reflètent l'intensité du trafic d'arme au Sahara central.

Selon ces rapports, les armes qui circulent près des frontières marocaines sont des Kalachnikovs et autres munitions réelles. La situation sécuritaire en Lybie et au nord du Mali contribuerait à la prolifération des armes aux frontières sud et est du Maroc. La délégation marocaine a révélé lors de la réunion du DECT, tenue à New York le 30/09/2014, « la saisie d'un arsenal d'armes dont des fusils Kalachnikov, des pistolets mitrailleurs, des pistolets automatiques et semi-automatiques, des RBG, des obus pour mortier, des silencieux, des détonateurs et des fusils de chasse ».²¹

De nos jours et grâce à l'arsenal juridique et opérationnel, le Maroc arrive à contrôler le trafic d'armes qui pénètrent le sol marocain. Les menaces viennent également du nord, des deux villes sous contrôle espagnol : Ceuta et Mlilia. Au mois de mars 2015, le Bureau Central des Investigations Judiciaires (BCIJ) annonça la confiscation d'un arsenal d'armes, en perquisitionnant les locaux d'une « cellule jihadiste ». Cette confiscation comptait sept pistolets automatiques, 400 balles de différents calibres et du matériel électronique.

En avril 2015, une opération de police a permis de mettre en échec une tentative d'acheminement, à partir du port de Rotterdam, d'une importante cargaison d'armes à destination des présides Ceuta et Mlilia. La police marocaine publie de temps en temps des communiqués au sujet du trafic d'armes, souvent lié aux activités des jihadistes.

L'intensité du trafic d'armes dans l'espace sahélo-saharien dépend de la stabilité politique en Lybie et du rôle du nouveau gouvernement d'entente nationale, de la dynamique de la carte jihadiste, de la stratégie de résolution des conflits internes et externes et du développement humain.

1.6 L'impact du conflit du Sahara sur la situation sécuritaire de la région

Les questions de la stabilité de la région et le conflit entre le Maroc et l'Algérie, sont liées au conflit du Sahara²² et à l'intégration maghrébine. Depuis 1975, le conflit du Sahara constitue le point de tension culminant entre le Maroc et l'Algérie ; ce que pose la question de la construction maghrébine. La dégradation des relations entre les deux pays voisins, parfois à un rythme dangereux, ne peut que favoriser un climat de déstabilisation de l'ensemble de la région.

La conjoncture régionale actuelle favorise le renforcement du rôle du Maroc en tant qu'acteur de premier plan en Afrique de l'Ouest. Ce changement géopolitique s'oppose au rôle de leadership cherché par l'État algérien, ce qui rend impossible une normalisation des relations entre les deux pays. Le Maroc est appelé à jouer un rôle stratégique dans la lutte contre le terrorisme international alors que, de son côté, l'Algérie dirige actuellement ses intérêts militaires et sécuritaires vers le sud, le sud-est (Mali et Niger) et l'est (Libye et Tunisie).

En 1989, la création de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) avait pour objectif la construction d'un Maghreb politique et un marché économique intégré. Aujourd'hui, ces espérances ont déçu les attentes de 100 millions de Maghrébins en raison du différend algérien avec le Maroc au sujet du Sahara. Le Maroc est pour sa part convaincu que l'État algérien exploite le conflit du Sahara d'une manière machiavélique pour l'affaiblir.

Les positions affichées par l'État algérien sont perçues par le Maroc comme une hostilité et une politique agressive qui vont crescendo depuis que le Maroc s'est inscrit dans un processus de règlement du conflit du Sahara, en proposant dès 2007 un statut d'autonomie pour ce dernier, dans le cadre de la souveraineté du Maroc et de son unité nationale. Une initiative qui vise, pour le Maroc, l'édification d'une société fondée sur l'État de droit, les libertés individuelles et collectives et le développement économique et social. Ce qui mettrait fin au séparatisme tout en favorisant la réconciliation.

²⁰ En décembre 2015, la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN) révéla que 6.462 opérations ont été menées par la police aboutissant à la saisie de 10 kg de cocaïne, 194 kg de chira, 762 kg de cannabis, 108 kg de tabac de contrebande, 29.788 comprimés psychotropes et 65 kg de maâjoun et l'arrestation de 16.976 suspects.

²¹ -Direction exécutive du Comité contre le Terrorisme. Septembre 2014.

²² Le conflit du « Sahara occidental », oppose le Maroc au Front Polisario (FP) depuis 1976. Le FP est soutenu par l'Algérie. La guerre prend fin en 1991 par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU. Le Maroc contrôle environ 80% du territoire, tandis que le FP en contrôle 20% laissé par le Maroc derrière un long mur de sable construit par le Maroc. Dans le processus de négociation entre les parties concernées et sous l'égide l'ONU, le Maroc a présenté en 2007 un plan d'autonomie pour résoudre ce conflit qui dure depuis plus de 40 ans.

Durant les affrontements qui ont éclaté en 2015 entre les communautés Mozabites (Ibadites) et Chaâmbas (Malikites) dans la wilaya de Ghardaïa (Algérie), quelques responsables algériens ont voulu à tout prix impliquer le Maroc dans une affaire purement algérienne. Il faut rappeler que les frontières entre les deux pays sont fermées depuis 1994, et cela favorise la contrebande et le trafic illicite.

La stratégie marocaine, relative au conflit du Sahara est basée sur le lien entre sécurité nationale et intégrité territoriale mais vu les menaces qui pèsent sur la sous-région, une approche sécuritaire commune, notamment entre l'Algérie et le Maroc, est indispensable.

II. L'APPROCHE SECURITAIRE AU MAROC

Le diagnostic systémique et dynamique de l'approche sécuritaire au Maroc est en réalité un champ d'institutions complexes et complémentaires. Ce diagnostic sera présenté par quatre dimensions : forces, opportunités, faiblesses et menaces.

✓ Forces

- La stabilité des institutions ;
- La Constitution ratifiée en 2011 confirme l'identité plurielle de la société marocaine ;
- La mise en place d'une approche multidimensionnelle focalisant sur la sécurité, la religion et le développement humain. La nouvelle stratégie nationale s'articule autour des axes législatifs, réglementaires, institutionnels et sécuritaires, privilégiant aussi le développement humain, la restructuration du champ religieux et l'inscription dans une coopération internationale multidimensionnelle ;
- Le lancement, en 2004, du chantier de restructuration du champ religieux. Le Maroc adopte une approche équilibrée alliant tradition et ouverture en matière de gestion du champ religieux ;
- L'existence de la Commanderie des croyants, institution constitutionnelle profondément ancrée dans la société, et qui octroie exclusivement au roi la prérogative de garantie de la "sécurité religieuse" du pays et de son "Islam du milieu" prônant le dialogue, la concertation, la concorde et le libre exercice des cultes ;
- L'existence du Conseil Supérieur des Oulémas, seule instance autorisée à prononcer des fatwas. Les dérives, radicalismes et autres intégrismes sont ainsi mis au banc de l'illégalité ;
- La mise en place d'une Charte pour les imams ;
- La mise à niveau des imams et des mourchidines désormais accessibles aux femmes à travers un programme de formation des femmes ouléma et mourchidates ;
- Le lancement, en 2004, des chaînes publiques (Radio et TV Mohammed VI du Saint Coran) pour moderniser, vulgariser et canaliser l'Islam de juste milieu, à travers des émissions reflétant les orientations du Maroc dans le domaine religieux ;
- La définition du rôle de la mosquée. Il s'agit de préserver le discours religieux de tout dérapage possible ; la mosquée devait être un espace d'apprentissage, de mémorisation et de déclamation du Coran. Parallèlement, elle se transforme en salle d'étude pour les programmes de lutte contre l'analphabétisme ;
- La modification des lois anti-terroristes en 2015 ;
- La création du Bureau Central des Investigations Judiciaires(BCIJ), en mars 2015 ;
- Application convenable et efficace des dispositifs anti-terroristes par les services de sécurité et de défense, par les magistrats spécialisés, ainsi que par les institutions monétaires et financières ;
- La mise en place d'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) pour lutter contre la pauvreté, l'exclusion et la précarité ;
- La mise en place d'une nouvelle politique migratoire. Depuis 2013, le Maroc opte pour une nouvelle politique envers les communautés subsahariennes, en régulant la situation de 18.000 personnes. Depuis 2009, le Maroc est devenu un pays de résidence pour beaucoup d'immigrés.

✓ Opportunités :

- La participation active à tous les organes et structures chargés de combattre le terrorisme ;
- Une expérience de lutte anti-terroriste estimée à l'échelle régionale et internationale et donnée comme exemple à suivre pour d'autres pays ;
- Le Maroc est un acteur majeur dans la lutte globale contre le terrorisme et partenaire stratégique : échange de renseignements et d'expertise, formation d'imams, participation à la coalition anti-EI, le Maroc est co-président du Forum international contre le terrorisme ;
- L'importance de l'Afrique de l'Ouest et de l'espace sahélo-saharien pour le Maroc en tant que espace sécuritaire stratégique.

✓ **Faiblesses**

- Le retard dans la mise en place de la structure constitutionnelle chargée des questions et de la gouvernance sécuritaire, prévue dans l'article 54 de la constitution de 2011, à savoir le Conseil Supérieur de Sécurité (CSS)²³ ;
- Plusieurs questions se posent sur la gouvernance de la sécurité, notamment en ce qui concerne le fonctionnement et les défis de la coordination de la politique de sécurité nationale, les besoins et les menaces en matière de sécurité, les atouts des fournisseurs de justice et de sécurité, les atouts des institutions de gestion et de contrôle des institutions²⁴ ;
- Le domaine de la sécurité reste un domaine restreint dans la législation marocaine. Parallèlement, les documents et les études concernant la gouvernance sécuritaire au niveau national sont presque inexistantes ;
- Les recommandations, émises en 2006, par l'Instance Equité et Réconciliation sur la réforme du secteur de la sécurité sont toujours posées par les associations des droits de l'Homme²⁵ ;
- L'absence d'une approche sécuritaire transversale qui valorise l'action des différents acteurs de la sécurité nationale. Il faut penser les politiques de sécurité et de prévention non de manière isolée, mais comme pièces complémentaires d'une politique globale. Cette approche doit être le creuset d'une participation de l'ensemble des acteurs, à savoir instances sécuritaires, partis politiques, syndicats, société civile et centres de recherche pour apporter des solutions durables aux menaces ;
- L'absence d'un espace de dialogue entre praticiens de la sécurité nationale, des fournisseurs de la sécurité et des acteurs de la société civile sur des questions relatives à la sécurité nationale ;
- L'adoption d'une définition du terrorisme trop vague. Les communiqués des instances sécuritaires, répétés par les médias, annoncent souvent l'arrestation des cellules terroristes, or seule la justice peut condamner un individu de terrorisme. En plus, aucune étude officielle n'a été publiée concernant les « terroristes » libérés par la justice ;
- Les associations de droits de l'Homme critiquent les procédures pénales et des pratiques donnant lieu à des dérives, ce qui influence le classement du Maroc dans les indices internationaux en matière de respect des droits de l'Homme ;
- La médiatisation de la question sécuritaire pose un problème de décalage et d'harmonisation entre les chiffres présentés par les instances sécuritaires et l'interprétation politique de l'évolution sécuritaire au Maroc.

✓ **Menaces**

- Le nombre important de Marocains et de binationaux qui rallient les groupes jihadistes ;
- L'utilisation massive des technologies de la communication de la part des groupes jihadistes ;
- L'évolution du jihadisme et du trafic illicite dans les camps du Front Polisario²⁶, notamment dans l'espace saharien qui se trouve à l'est du Mur²⁷. Le rapport sur la situation au Sahara, présenté par Ban Ki-Moon, Secrétaire général de l'ONU, devant le Conseil de sécurité, le 8 avril 2013, révèle la gravité de la situation sécuritaire à l'est du mur et dans les camps de Tindouf (paragraphe n° 25-45-59-60-61-103-105-110) ;
- L'absence d'une coopération sécuritaire maghrébine ;
- La forte présence des groupes jihadistes en Libye ;
- Les troubles sécuritaires, politiques et sociaux qui secouent l'Afrique du Nord ;
- Le danger de délocalisation des conflits ethniques et confessionnels du Moyen-Orient vers le Maghreb ;
- L'activité de contrebande au nord du Maroc, à Ceuta et Milia et aux frontières avec l'Algérie.

III. LES INTERETS STRATEGIQUES DU MAROC DANS L'ESPACE SAHELO SAHARIEN²⁸

²³ - L'article 54 de la Constitution prévoit la création d' « un Conseil Supérieur de Sécurité » présidé par le roi. Ce conseil est une « instance de concertation sur les stratégies de sécurité intérieure et extérieure du pays, et de gestion des situations de crise ». Il « veille également à l'institutionnalisation des normes d'une bonne gouvernance sécuritaire »

²⁴ - Voir les travaux du colloque organisé par le Centre d'études en droits humains et démocratie (CEDHD) en collaboration avec le Centre pour le Contrôle Démocratique des forces Armées (DCAF) de Genève. Rabat, 21-22 mars 2013. Le CEDHD publie depuis 2007, une série de publications, en arabe, sur la gouvernance de la sécurité.

²⁵ - Idem.

²⁶ - Front populaire de Libération de la Saguia el Hamra et du Rio de Oro.

²⁷ - Pour faire face aux attaques du Front Polisario, le Maroc a construit entre 1980 et 1986 un mur de sable, long de 2.700 km. Ce mur est composé de remblais de sable sur 2 ou 3 lignes, de champs de mines, de barbelés et est surveillé en permanence par l'armée marocaine.

²⁸ - EL Moussaoui EL Ajaoui : « Enjeux géostratégiques et sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien » Article publié in Libération. (Maroc) 28 - 12 – 2013.

Malgré sa pauvreté manifeste, l'espace sahélo-saharien s'érige aujourd'hui en hub énergétique mondial de plus en plus convoité par les grandes puissances. Zone charnière entre l'Afrique centrale et l'Afrique du Nord, ce vaste territoire, difficilement contrôlable, est devenu un sanctuaire dédié à l'insécurité. Un espace sahélo-saharien sous administré, et mal surveillé, couvre à lui seul, le quart de la superficie du continent africain. L'espace sahélo-saharien devient, de plus en plus, un espace de confrontation géopolitique et géostratégique entre les différentes puissances régionales et internationales pour le contrôle des richesses naturelles qu'il recèle : pétrole, gaz, or, phosphates, diamants, cuivre, fer, charbon, nickel, zinc, bauxite, uranium, plutonium, manganèse, cobalt, argent, chrome, étain, sels minéraux, eaux douces, poissons, crustacés, diversité biologique, cheptels de bétails, bois précieux, etc. Au cours de la prochaine décennie, la géopolitique de l'espace sahélo-saharien serait déterminante pour l'avenir de la stabilité de l'Afrique et celle de ses voisins européens et asiatiques. En panne d'espérances, cet espace, qui demeure à la croisée des chemins de tous les dangers, restera encore longtemps une zone sensible et instable.

Dans ce contexte, le Maroc est devenu un acteur continental. Cela est le fruit d'un long travail et d'une stratégie multidimensionnelle qui reflète la nouvelle orientation de la politique africaine du Maroc. La nature des efforts du Maroc en Afrique réside dans une coopération Sud-Sud basée sur l'économie sociale et les infrastructures de base. C'est une approche qui vise la consolidation de la paix et de la stabilité. Pour le Maroc il s'agit d'une importante mission de construction où les pays africains ont un rôle à jouer. Par cette coopération Sud-Sud, le Maroc place son action dans une optique de construction de la nouvelle Afrique via une coopération participative et partagée. La nouvelle ligne de la politique africaine du Maroc est basée également sur l'efficacité, la performance et la crédibilité. Le Maroc proclame le développement économique et social et l'intégration régionale en visant des domaines porteurs, comme l'agriculture, l'industrie, la science, la technologie, et le développement des infrastructures.

L'espace sahélo-saharien et l'Afrique de l'Ouest occupent une place notable dans la politique africaine du Maroc. Cette stratégie est basée sur deux piliers : économique et religieux. Le poids stratégique du Maroc en Afrique sahélo-saharienne est basé depuis longtemps sur sa dimension historique et son capital immatériel fondé sur l'Islam sunnite malikite.

Depuis 2013, et face aux menaces jihadistes, le domaine religieux constitue une spécificité du modèle de coopération Sud-Sud prôné par le Maroc avec ses partenaires africains. Les demandes d'aide émanant de plusieurs pays africains comme le Mali, la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Nigeria, entre autres, pour l'encadrement et la gestion des champs religieux démontrent la place du Maroc comme base de l'Islam fondé sur le rite sunnite malékite et la pensée soufie. Dans cet espace secoué par les groupes jihadistes et marqué par l'absence d'une forte institution religieuse, la coopération religieuse Sud-Sud devient une carte importante et décisive contre la propagande jihadiste qui secoue l'espace sahélo-saharien.

Au niveau économique et financier, le Maroc est appelé à participer dans le développement des États de l'espace sahélo-saharien. Il serait également amené à participer efficacement dans le renforcement des capacités de ces États au niveau institutionnel et sécuritaire.

Les enjeux stratégiques du Maroc dans l'espace sahélo-saharien²⁹ se basent sur :

- L'importance de l'Afrique de l'Ouest et de l'espace sahélo-saharien pour le Maroc en tant que pôle de croissance économique ;
- L'importance stratégique de cet espace pour la sécurité, l'intégrité territoriale et l'unité nationale ;
- Le relèvement des défis de développement économique et la stabilisation de la région grâce à une diplomatie religieuse, économique et politique.

Les caractéristiques de la politique africaine du Maroc sont multidimensionnelles, les points forts de cette politique sont :

- ✓ Le rôle important joué par le Maroc dans la lutte contre le terrorisme ;
- ✓ La concentration des efforts déployés sur les pays de l'Afrique de l'Ouest et centrale ;
- ✓ L'essor important des conventions et accords avec les pays subsahariens ;
- ✓ L'attrait du modèle religieux marocain comme rempart contre l'extrémisme religieux ;
- ✓ Un modèle de coopération économique qui séduit nombre de pays de l'Afrique subsaharienne.

D'un autre côté, les points faibles et contraintes de cette politique sont ceux qui suivent :

- ✓ La faiblesse de certains États sahélo-sahariens ;
- ✓ La présence des concurrents redoutables comme l'Afrique du Sud ;
- ✓ Une logistique et une infrastructure peu développée ;
- ✓ L'absence du Maroc de l'Union Africaine (UA) ;
- ✓ Le conflit du Sahara.

²⁹ -El Moussaoui El Ajaoui, " Les enjeux stratégiques du Maroc dans l'espace Sahélo Saharien » .Colloque : « Le Maroc dans la géopolitique africaine ». Institut des études africaines. Rabat Mai 2015

IV. DEFIS, MENACES SECURITAIRES ET APPROCHES COMMUNES DE LA SOUS-REGION SAHELO SAHARIENNE³⁰

L'implantation du jihadisme, la prédication et le recrutement efficace, les revendications autonomistes ethniques multiformes, la tentation séparatiste, l'insécurité, la porosité des frontières et la conversion de fait d'un large domaine saharien en terre hors État constituent désormais un problème endémique qui menace frontalement la stabilité déjà fragile de la zone. Cette situation a eu pour résultat d'aggraver la dégradation économique et de fragiliser l'organisation sociale, politique et culturelle de la sous-région. Ces menaces ont et auront principalement un impact grave sur les enjeux de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la zone. La question sécuritaire dans la sous-région est posée en termes de demande de droit et de justice, de prise en charge de la diversité culturelle et de bonne gouvernance.

L'intervention militaire lancée au Mali en janvier 2013 a modifié exclusivement la topographie du jihadisme dans la sous-région sahélo-saharienne, par contre les structures et la gravité de la crise nécessitent une approche politique.

L'instabilité ne touche pas uniquement les pays sahélo-sahariens mais également une partie importante de l'Afrique du Nord. La Libye est devenue une pépinière du jihadisme, des groupes de narcotrafiquants et autres, ce qui menace la transition politique.

L'absence de l'État dans l'espace saharien favorise le trafic illicite. Drogues, êtres humains, pétrole, cigarettes, médicaments de contrefaçon, armes et des déchets toxiques transitent illégalement dans la région.

4.1. La porosité des frontières

La porosité des frontières et l'absence de coopération régionale constituent les grands défis sécuritaires. Des frontières qui s'étendent sur des milliers de kilomètres ne peuvent, à défaut de coopération régionale, être que poreuses quelques soient les moyens mis par l'État pour les contrôler. Les dernières attaques de Boko Haram dans le Lac Tchad, montrent la fragilité des frontières et les problèmes de coordination des armées des pays menacés (Tchad, Niger et Cameroun) avec les autorités du Nigeria. L'absence d'une stratégie commune à même d'assurer la protection de l'ensemble de la sous-région menace l'intégrité sous régionale dont le freinage, par des événements politiques et autres, est un facteur de fragilisation de l'État et de la société face aux dangers que représentent les menaces transnationales.

4.2. Le jihadisme

Après allégeance à l'EI, Boko Haram s'appelle désormais État Islamique Province d'Afrique de l'Ouest. L'organisation impose sa logique de déstabilisation sur les pays riverains du Lac Tchad. Elle pratique une guerre de harcèlement et il se peut que l'objectif de l'ancien Boko Haram soit N'Djamena. L'acquisition de cette cible rendrait possible l'émergence d'un couloir vers le sud libyen favorisant la création d'un nouveau bastion de l'EI dans l'espace sahélo-saharien.

Ces derniers mois, la carte jihadiste est illustrée dans l'espace sahélo-saharien par la renaissance d'AQMI, avec, d'une part la nouvelle entente entre Droukdel et Bel Mokhtar, et d'autre part le retour d'Iyad Ag Ghali sur la scène jihadiste ; ce qui explique les dernières attaques à Bamako et Ouagadougou.

L'espace sahélo-saharien va connaître une course entre Bel Mokhtar et Aboulwalid Sahraoui, l'émir de l'autre fraction de Mourabitoun qui a fait allégeance à l'EI.

Ce mécanisme de création de nouvelles structures jihadistes reflète la vivacité du jihadisme le long de la zone géographique qui relie l'espace sahélo-saharien à l'Afrique du Nord.

I. ³⁰ EL Moussaoui EL Ajaoui : Architecture sécuritaire dans l'espace saharien. Bamako. 3 - 4 décembre 2013

V. RECOMMANDATIONS

5.1.Recommandations générales

- L'attribution d'importance à des questions d'ordre méthodologique qui exigent les analyses verticales des défis sécuritaires. La verticalité favorise, à la fois, l'approche communautaire dans le processus de consolidation de la paix et de la stabilité et le décellement des facteurs qui sont déstabilisateurs ;
- La priorisation de la réflexion régionale sur les menaces sécuritaires ;
- L'adoption d'une stratégie de sécurité des biens et des personnes, le développement économique des zones frontalières, l'amélioration de l'accès aux services de base et la bonne gouvernance locale ;
- La sécurité est liée au développement, l'enjeu étant le renforcement des capacités de l'État ; son absence génère une dégradation des conditions de vie des populations.
- Les politiques sont appelées à relever les défis mentionnés plus haut car l'absence des fonctions de l'État produit des États en déliquescence ;
- L'identification des zones et des populations à risque ;
- L'assistance aux populations affectées par les catastrophes naturelles ;
- L'intégration des réfugiés et déplacés ;
- Le développement des zones frontalières ;
- La mobilisation de ressources financières adéquates pour le soutien des projets et des actions de coopération bilatérale, régionale et interrégionale ;
- L'instauration de régimes démocratiques dans la région.

5.2.Recommandations concernant le volet coopération sécuritaire

- L'adoption d'une politique de gouvernance sécuritaire ;
- Le renforcement de la coopération et de la coordination sur la sécurité des frontières au Maghreb et au Sahel ;
- Les enjeux sécuritaires entre le Maroc et l'Algérie occupent une place notable dans la stabilité du Maghreb, d'où l'importance des recommandations sur les relations entre l'Algérie et le Maroc ;
- Le lien entre les défis démocratiques et la stabilité au Maghreb ;
- La question de leadership en Afrique du Nord, le leadership régional est le vrai défi de l'Afrique du Nord ;
- La création d'une direction de coopération en matière de sécurité et de défense ;
- La collaboration avec des pays partenaires entre les trois sous régions (Afrique du Nord, espace sahélo-saharien et pays méditerranéens) ;
- Le développement d'une approche sécuritaire maghrébine commune ;
- L'amélioration de la sécurité des frontières en se basant sur les stratégies de coopération bilatérale, régionale et internationale. Le caractère transnational des crises nécessite une réponse régionale intégrée ;
- Le renforcement des capacités des États de la région, en matière d'équipements et de nouvelles technologies ;
- Le renforcement de la coopération transfrontalière face aux menaces sécuritaires en Afrique du Nord, en particulier en Libye ;
- Le renforcement du rôle des partis politiques, des élus, des leaders de communautés et de la société civile dans la lutte contre l'insécurité dans l'espace sahélo-saharien et l'Afrique du Nord ;
- Le contrôle de la circulation d'armes sophistiquées dans l'espace sahélo-saharien et l'Afrique du Nord ;
- La promotion d'un islam sunnite malikite pour faire face à la pensée salafiste jihadiste.

5.3.Recommandations concernant le Maroc

- La réduction de la complexité de la question sécuritaire ;
- La définition des priorités et la contribution marocaine à la stabilité de la région ;
- L'élaboration des études pour définir la genèse de la radicalisation, notamment chez les jeunes ;
- Le comblement de l'absence des données et études sur la participation féminine dans le jihadisme comme dans l'approche sécuritaire marocaine ;
- La clarification des mécanismes de la gouvernance sécuritaire au Maroc. Ceux qui existent déjà, sont-ils appropriés dans la lutte contre l'extrémisme ?
- Le comblement de l'absence du cadre de débats, de réflexion, et de l'approche transversale ;
- L'identification des issues pour le problème des prisons qui est posé au Maroc en termes sécuritaires ;
- L'identification des choix sécuritaires stratégiques au Maroc ;

- Le repérage des besoins en matière de sécurité ;
- L'anticipation par rapport aux menaces ;
- La priorisation de l'approche multidimensionnelle et transversale : implication de la société civile, le secteur privé et l'État pour cerner de manière complète les besoins en matière de sécurité ;
- La valorisation du positionnement du Maroc par rapport de l'espace sahélo-saharien et la Méditerranée ;
- Le renforcement de l'espace démocratique et la réalisation de l'intégration dans le domaine de l'informelle, réhabilitation de ce domaine qui constitue une menace pour le Maroc.
- L'attribution d'importance à la réforme du champ religieux.

BIBLIOGRAPHIE

✓ **Rapports :**

- CRISE AU SAHEL 2012 : ASSURER LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LES MOYENS D'EXISTENCE NOTE D'INFORMATION N°1 6 février 2012. Bureau Sous-régional des Urgences et de la Réhabilitation de la FAO. Afrique de l'Ouest/Sahel.
- Direction exécutive du Comité contre le Terrorisme. *www.un.org. New York.* 30 septembre 2014.
- North Africa and the Middle East. UNODC. 2014.
- Terrorism in North Africa and the Sahel in 2014. Yonah Alexander. Sixth annual report. Inter university center for terrorism studies.
- The current security challenges in Africa. October 2014. Potomac Institute.
- *Forum global de lutte contre le terrorisme (GCTF). Marrakech. Décembre 2014.*
- « Situation et politique en matière de drogues » Dr. Maria Sabir, hôpital universitaire Ar-Razi, Observatoire National des drogues et addictions. Rabat. 2014.
- Les travaux du colloque organisé par le Centre d'études en droits humains et démocratie CEDHD en collaboration avec le Centre pour le Contrôle Démocratique des forces Armées (DCAF) de Genève. Rabat. 21-22 Mars 2013.
- Revue Défense Nationale. E.S.I.G. N° 751. France. Juin 2012

✓ **Articles :**

EL Moussaoui EL Ajlaoui :

(2010) : Al-Qaida au Maghreb islamique et les enjeux géostratégiques en Méditerranée occidentale. Colloque « Ceuta, Melilla et les Iles méditerranéennes à lumière des expériences internationales et du droit international » Rabat 25 septembre 2010.

(2010) : « La gauche marocaine et le changement » in revue, AL Adab. 6.7.8. 2010. Bayrût. Liban

(2013) : « Architecture sécuritaire dans l'espace saharien » . Bamako - 3, 4 Décembre 2013

(2013) : « Les crises sahélo-sahariennes : germes de la balkanisation ». Revue des FAR. N° 356.

(2013) : « L'architecture sécuritaire au Sahara Central ». Décembre 2013. Bamako. Mali

(2013) : « Enjeux géostratégiques et sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien ».

Article publié dans le journal Libération le 28 - 12 - 2013.

(2014) : « Une nouvelle version africaine de la coopération Sud-Sud ». Revue des FAR. N° 363.

(2014) : « L'édification de la démocratie au Maroc : questions et approches méthodologiques ». L'institut royal pour la recherche sur l'Histoire du Maroc. Rabat. 315p.

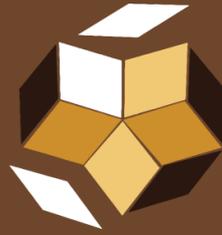
(2014) : « Les pays de l'Afrique du Nord face à la crise sahélo-saharienne ». Table ronde Rabat organisée par FES Maroc.

(2015) : « La dimension africaine du Maroc ». Revue des FAR. N° 368. Rabat. Maroc

(2015) : « les enjeux du Maroc dans l'espace sahélo saharien ». Colloque : le Maroc dans les nouveaux enjeux africains. 20^{ème} session du GERM. Rabat. Octobre 2014.

(2015) : " Les enjeux stratégiques du Maroc dans l'espace Sahélo Saharien ». Colloque : « Le Maroc dans la géopolitique africaine ». Institut des études africaines. Rabat Mai 2015.

Communiqués des groupes jihadistes : El, Aqmi, Al mourabitoune, AnsarAch-charia....



DIALOGUES

SECURITAIRES
DANS L'ESPACE
SAHELO - SAHARIEN

Biographie de l'auteur

Pr Moussaoui EL AJLAOUI est enseignant-chercheur à l'Institut des Etudes africaines de Rabat. Il est l'auteur de nombreuses publications portant sur les questions sécuritaires et géopolitiques.

Résumé

Les études-pays ont mis en relief notamment la question clé de l'Etat et de sa gouvernance au sein de l'espace sahélo-saharien. Ses relations avec les populations se révèlent être un enjeu crucial quand on sait que les revendications identitaires des minorités peuvent déstabiliser toute une région. Les problématiques de l'extrémisme violent et de la criminalité transfrontalières, entre autres, ont été également soulignées.

Mentions Légales

© Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau Bamako, 2016
Responsable : Jan Henrik Fahlbusch,
Représentant Résident
Comité de rédaction : Countel Kanne, Jan Henrik
Fahlbusch

Adresse

Friedrich-Ebert-Stiftung
Badalabougou Est
BP. 428 Bamako - Mali
Tél. : +223-20 22 44 24 • Fax +223-20 22 91 13
Email : info@fes-mali.org
Site web : www.fes-mali.org